

MyBEnefits - appli mobile et web de la BCSS

**MyBEnefits est une initiative de la Ministre des Affaires Sociales, Maggie De Block, et de la Banque Carrefour de la sécurité sociale (BCSS). Elle constitue un précieux complément aux outils existants pour une simplification et une automatisation maximales de l’octroi de droits sociaux. MyBEnefits est simple d’accès pour les citoyens qui demandent un avantage social et pour les instances qui accordent celui-ci.
Grâce à l’appli MyBEnefits les citoyens les plus vulnérables peuvent toujours avoir avec eux leur attestation pour obtenir leur avantage social. Les instances qui octroient les avantages ne doivent plus non plus traiter les attestations papier. Dès lors l’ensemble des instances qui octroient des avantages sur base d’un statut social sont invitées à utiliser cette appli. Cette simplification est profitable à tous.**

Ce que MyBEnefits permet

L’appli MyBEnefits permet au citoyen de consulter en temps réel ses statuts sociaux (p.e. revenu d’intégration sociale, garantie de revenus aux personnes âgées, perte d’autonomie) et de les montrer sous la forme d’un code QR. De cette manière, le citoyen fournit une preuve électronique valide qu’il satisfait aux conditions pour bénéficier d’un avantage tel qu’un tarif préférentiel. Les attestations papier deviennent superflues.

Cette même appli permet à l’instance qui octroie l’avantage de lire le code QR présenté et d’octroyer sur cette base l’avantage lié au statut social.
L’appli a été conçue dans le respect de la vie privée du citoyen et affiche uniquement les statuts sociaux pertinents.

MyBEnefits est un instrument extrêmement utile dans la lutte contre le non-recours à des droits, souvent par les personnes socialement défavorisées. Elle permet aussi de réduire les formalités administratives, pour le citoyen et pour l'instance qui octroie le droit.

A qui s’adresse l’appli MyBEnefits ?

En Belgique, près de 2 millions de citoyens ont au moins un statut social qui peut être prouvé par l’appli. Le nombre de bénéficiaires potentiels est donc conséquent. Par ailleurs, plusieurs milliers d’organismes accordent des droits sur base des statuts sociaux. L’appli MyBEnefits est destinée aux entreprises d’utilité publique, aux communes, aux acteurs des secteurs de la culture, du sport et des loisirs, du tourisme, etc.

Accéder à MyBEnefits

* L’application est accessible gratuitement pour Android en téléchargement depuis Google Play.
* Elle est également accessible sur le site [www.mybenefits.fgov.be](http://www.mybenefits.fgov.be).

En savoir plus?
Sur le [site de la BCSS](https://www.ksz-bcss.fgov.be/fr), vous trouverez notamment la liste des statuts sociaux harmonisés et une information complète sur le projet [MyBEnefits](https://mybenefits.fgov.be/).